



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO**

Le 1<sup>er</sup> octobre 2019 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 septembre 2019 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. FILONI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, M. CASTELLANA, conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. SBRAGGIA à M. MARCANGELI, Mme BIANCAMARIA à M. HABANI, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme SICHU à Mme FELICIAGGI, M. FERRARA à Mme OTTAVY, Mme SANTONI-BRUNELLI à Mme OTTAVY-SARROLA, M. DELIPERI à M. VANNUCCI, M. BASTELICA à M. CIABRINI, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI

**Etaient absents :**

M. CAU, Mme ZUCCARELLI, Mme PILLOTTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	33
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

*Visa Contrôle de légalité*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20191001-2019\_198-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/10/2019

Affichage : 04/10/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

**Séance du mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019**  
**Délibération N°2019/198**

**Travaux de voirie 2019 : coût d'opération et plan de financement.**



**Monsieur le maire expose à l'assemblée :**

Ces travaux ont été définis par rapport à un diagnostic de terrain mais également par rapport à l'analyse des doléances récurrentes émanant du service ALLO MAIRIE de la ville d'Ajaccio.

Il s'agit de travaux d'aménagement de voies et de réfection de trottoirs et de chaussées qui répondent :

- à une amélioration de la sécurité en matière de circulation piétonne et automobile,
- à une amélioration du cadre de vie et une participation à l'image d'une ville propre,
- à la mise en place de circulations piétonnes adaptées aux personnes à mobilité réduite.

Le programme de travaux est détaillé ci-dessous pour un montant de 1 525 000 € HT :

Lieu	Travaux	Montants HT
Bd Charles Bonaparte	Trottoirs, accès piétons, réfection enrobés et aménagements de sécurisation de la vitesse	550 000 €
Bd Daniel Casanova	Réfection enrobés	300 000 €
Rue Stéphanopoli	Réfection enrobés	100 000 €
Rue Miss Campbell	Réfection enrobés	90 000 €
Cours Grandval devant London Café	Trottoirs	255 000 €
Rue Nonce Benielli	Création trottoir et sécurisation	150 000 €
Rue Del Pellegrino	Sécurisation de carrefour et réfection chaussée	80 000 €
Total		1 525 000 €

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

**D'approuver** le programme annuel 2019 de travaux de voirie ;

**D'autoriser** Monsieur le maire à solliciter la Collectivité de Corse au titre de sa dotation quinquennale (2015-2019) selon le plan de financement suivant :

	Montant de l'opération HT	% de participation
Collectivité de Corse / Dotation école	532 452 €	35%
Ville d'Ajaccio	992 548 €	65%

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
Où l'exposé de son Président  
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 30 septembre 2019,

**APPROUVE**

**A l'unanimité de ses membres présents et représentés**

Le programme annuel 2019 de travaux de voirie

**AUTORISE**

Monsieur le maire à solliciter la Collectivité de Corse au titre de sa dotation quinquennale (2015-2019) selon le plan de financement suivant :

	Montant de l'opération HT	% de participation
Collectivité de Corse / Dotation école	532 452 €	35%
Ville d'Ajaccio	992 548 €	65%

*Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.*

*Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.  
(Suivent les signatures)**



**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**

**Laurent MARCANGELI**